

## **CONSEIL MUNICIPAL**

- Installation de deux nouveaux conseillers municipaux *[information]*  
Le conseil municipal a pris acte de l'installation de Mme Nathalie GIRAUD et Monsieur Michel AUBÉ comme nouveaux conseillers municipaux en remplacement de Mme Chloé DUBOIS et Monsieur Lionel LECHAT.
- Modification des commissions municipales *[unanimité]*  
Le conseil municipal a approuvé les modifications des commissions municipales proposées.
- Approbation du PV du conseil municipal du 20 janvier 2017 *[27 POUR, 2 ABSTENTIONS]*  
Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 20 janvier 2017.
- Approbation du PV du conseil municipal du 21 février 2017 *[26 POUR, 3 ABSTENTIONS]*  
Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 19 décembre 2016.

xxxxxxxxxxxxxxxx

## **AFFAIRES GENERALES**

- Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal *[information]*  
Le conseil municipal a pris acte des décisions des 25 janvier et 09 février 2017 prises par le Maire par délégation du conseil municipal.
- Règlement intérieur des salles municipales et des équipements sportifs *[unanimité]*  
Après avoir pris en compte les modifications mineures évoquées, le conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur des salles municipales et des équipements sportifs proposée.

xxxxxxxxxxxxxxxx

## **FINANCES**

- Reprise anticipée du résultat 2016 *[24 POUR, 5 ABSTENTIONS]*  
Le conseil municipal approuve la reprise anticipée du résultat 2016 telle que présentée.
- Budget primitif 2017 *[24 POUR, 5 ABSTENTIONS]*  
Le conseil municipal approuve, chapitre par chapitre, le budget primitif tel que présenté.
- Subventions affaires générales *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve le tableau proposé au titre des subventions aux affaires générales pour un montant total de 1890 €.
- Subventions commission vie sociale *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve le tableau proposé au titre des subventions à la commission vie sociale pour un montant total de 26 590 € (dont 9 500 € au CCAS et 4 107 € au centre de vie Saint Yves).
- Subventions commission culture et loisirs *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve le tableau proposé au titre des subventions à la commission culture et loisirs pour un montant total de 98 485 €.
- Subventions commission sports *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve le tableau proposé au titre des subventions aux sports pour un montant total de 50 531 €.
- Subventions vie scolaire *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve le tableau proposé au titre des subventions à la vie scolaire pour un montant total de 12 750 €.
- Subventions commission vie scolaire *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve les subventions à la commission vie scolaire au titre des forfaits scolaires et autorise l'ajustement des montants en fonction des effectifs réels.
- Contributions aux organismes de regroupement et concours divers 2017 *[unanimité]*  
Le conseil municipal approuve le tableau proposé au titre des contributions aux organismes de regroupement et concours divers pour un montant total de 184 810 € concernant les contributions et 7 336 € au titre des concours divers.

- Subventions développement durable, relations extérieures et divers [unanimité]  
Le conseil municipal approuve les subventions au titre du développement durable, des relations extérieures et divers d'un montant total de 1 850 € pour les associations et 4 000 € pour les particuliers.
- Taux 2017 [unanimité]  
Le conseil municipal approuve les taux d'imposition 2017 présentés :
  - taxe d'habitation = 18,63%
  - taxe sur le foncier bâti = 19,30%
  - taxe sur le foncier non bâti = 79,07%
- Investissements 2017 – demande de subventions [unanimité]  
Le conseil municipal approuve les subventions au titre du développement durable, des relations extérieures et divers d'un montant total de 1 850 € pour les associations et 4 000 € pour les particuliers.
- Tarifs communaux 2017 [unanimité]  
Le conseil municipal approuve les modifications de tarifs proposées et qui concernent l'accueil de loisirs et la Récré goulainaise.
- Formation des élus en 2016 [information]  
Le conseil municipal prend acte de la communication relative au bilan des formations 2016 effectuées par les élus.
- Rapport annuel sur les marchés publics [information]  
Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport annuel 2016 sur les marchés publics.
- Exonération partielle des pénalités de retard – marché tribunes et vestiaires [27 POUR, 2 ABSTENTIONS]  
Le conseil municipal approuve l'exonération partielle des pénalités de retard dues par l'entreprise SRP dans le cadre de la construction des tribunes et vestiaires Henri Michel (lot n°1).
- Convention FREE MOBILE « les Prés verts » parcelle ZD 84 [unanimité]  
Le conseil municipal approuve la convention avec FREE concernant la mise à disposition pour 10 ans d'une partie de la parcelle ZD 84 moyennant le paiement d'une redevance annuelle de 4000 euros nets.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE

- Règlement compte famille (CESU) [unanimité]  
Le conseil municipal approuve la modification du règlement du compte famille proposée, pour autoriser le paiement par CESU.
- Convention CAFPRO [unanimité]  
Le conseil municipal approuve la convention d'accès au portail CAFPRO proposée.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### VIE SOCIALE FAMILLE SOLIDARITE

- Règlement financier – portage de repas à domicile [unanimité]  
Le conseil municipal approuve le règlement financier proposé relatif au portage de repas à domicile pour permettre les prélèvements automatiques.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### URBANISME

- Bilan foncier 2016 [unanimité]  
Le conseil municipal prend acte de la communication relative au bilan foncier 2016.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### PERSONNEL

- RIFSEEP [24 POUR 5 ABSTENTIONS]  
Le conseil municipal approuve le dispositif du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) tel qu'il a été présenté (délibération + annexe).
- Régime indemnitaire – primes et indemnités diverses [unanimité]  
Le conseil municipal approuve les primes et indemnités telles que présentées.
- Tableau des effectifs – modification [unanimité]  
Le conseil municipal approuve les créations d'emplois proposées qui prendront effet au 1<sup>er</sup> avril 2017, et adopte le tableau des effectifs actualisé tel que présenté.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

### DIVERS

- Rapport de la CRC – actions suite aux préconisations [information]  
Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport identifiant les actions mises en œuvre par la collectivité suite aux observations émises par la Chambre Régionale des Comptes dans son rapport du 05 janvier 2016.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique que le recensement de la population est achevé, et que le chiffre total de la population recensée sur Basse-Goulaine se situerait autour de 8 850 à 8 900 habitants. Il ajoute que ce chiffre sera validé de manière officielle dans deux ans.
- le Maire indique que suite à une conférence des maires qui s'est tenue ce jour à Nantes Métropole, la problématique qui concerne les migrants de l'Europe de l'Est (roms) a été soulevée : il a été décidé, sur proposition de la présidente de Nantes Métropole, de créer un MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale) en partenariat avec l'Etat dont c'est la compétence, le département, la métropole et les communes. Il précise que Basse-Goulaine serait amenée à abonder sur ce dispositif à hauteur de 2 100 € par an pour à la fois accompagner globalement et individuellement ces populations afin de les intégrer (900 ménages seraient concernés sur l'agglomération, 300 étant ciblés immédiatement en vue d'une intégration).
- Monsieur le Maire ajoute que la problématique de la mutualisation a également été évoquée en conférence des maires : la métropole offre aux communes la possibilité de s'inscrire sur la mise en place d'une vidéo protection (ou vidéosurveillance). Il précise que 4 à 5 sites sont surveillés aujourd'hui 24 heures sur 24 sur la commune. Il indique que Nantes Métropole se propose d'acquérir les caméras, de créer un pc centralisé où chaque commune pourrait aller visualiser ses propres images, etc. Il souligne que ce dispositif coûterait moins cher que si c'était la commune qui le faisait toute seule. Il indique qu'il va positionner la commune sur ce dispositif-là pour l'étudier.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Affiché le 17 mars 2017  
Le Maire  
M. Alain VEY

